

Délibération

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire | CFVU

Séance du 07 octobre 2025

Délibération n° 116-2025

Point 05.02

Point 05.02. de l'ordre du jour

Désignation d'un représentant de la CFVU pour le conseil d'orientation du Service formation continue | SFC

EXPOSE DES MOTIFS

Les statuts du SFC, adoptés en CA le 10 février 2009, prévoient à l'article 5 la composition de son conseil d'orientation. La directrice du SFC lui présente le rapport annuel d'activité et les propositions d'orientations stratégiques, ainsi que le budget du service et les propositions de modification des statuts du SFC.

Le conseil est donc réuni une ou deux fois par an.

Parmi les membres élus ou désignés figure un représentant de la CFVU.

La CFVU est donc sollicitée pour la désignation d'un représentant élu issu des collèges A, B ou BIATSS.

Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi ou animé une formation au SFC pour être élu mais c'est une expérience non négligeable pour siéger à ce CO. En règle générale, il est préférable que ce soit un enseignant, puisque ce sont les enseignants et enseignants-chercheurs qui animent les actions de formation du SFC.

Les statuts prévoient qu'un représentant des stagiaires de formation continue, désigné par ailleurs, fasse partie du conseil.

Contact pour plus d'information sur les dossiers et pour le calendrier précis des réunions : M. Dominique Schlaefli

Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte la désignation de Sylvie RAISON pour représenter la CFVU au sein du conseil d'orientation du SFC.

Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	34
Nombre de voix pour	34
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- Service de formation continue

Fait à Strasbourg, le 08 octobre 2025



Le Directeur général des services adjoint
de l'Université de Strasbourg


Bernard LICKEL